

B0270

143469

30 JAN. 2017

**+ K'1 SERVICES**

S.A.S.U. au capital de 500,00 Euros

**Siège social** : 3 RUE LA FAYETTE

67100 STRASBOURG

**R.C.S** : STRASBOURG TI 799 950 829

-----  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 22/06/2015**  
**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2014**

**Résultat – Affectation**

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2014 faisant ressortir un bénéfice de 8 453.02 Euros.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de 8 453.02 Euros, de la façon suivante :

+

- A la réserve légale, pour un montant de 50,00 Euros
- A autre réserve, pour un montant de 8 000,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 403.02 Euros

Pour copie certifiée conforme

**Le Président**



**+ K'1 SERVICES**

3 RUE LA FAYETTE

67100 STRASBOURG

**LIASSE FISCALE 31/12/2014 IS / RS**

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

édité le 26/01/2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise + K'1 SERVICES		Néant <input type="checkbox"/>			
<b>A — RÉSULTAT COMPTABLE</b>			Formulaire déposé au titre de l'IR	018	Exercice N clos le 31/12/2014		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services*	217		218		
		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				40 118	
	Production stockée*				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : — mobilier : — immobilier : )				242		
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243		244			
Rémunérations du personnel*				250			
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
Dotations aux amortissements*				254			
Dotations aux provisions				256			
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)				264			
1 — RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles (VI)			300			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306			
2 — BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)				310			
<b>B — RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	8 453	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	1 599			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		
Dédutions	Entreprise nouvelles (44. sexties)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexties A)	989	Zone de revitalisation rurale (44. quindocies)	138	
	Divers* dont ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	352	10 659	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière* (Entreprises I.S. seulement)		356				
	Déficits antérieurs reportables :* .....dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	10 659	372	
Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380	n° du centre de gestion agréé :	388	
Montant de la T.V.A. collectée		374	4 074	Effectif moyen du personnel* :	376	dont apprentis :	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :		378	3 554	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399	handicapés :	
						Effectif affecté à l'activité artisanale	961

SAGE Experts-comptables Janvier 2015

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.